



## COMMUNIQUE

Levallois, le 18 février 2010

*Ce communiqué remplace celui envoyé le 18 février à 20h, heure de Paris en raison des modifications suivantes:  
-Un changement de temps du verbe utilisé dans le premier point du communiqué - La suppression d'une date dans l'avant  
dernier paragraphe.*

### **Refonte des accords entre les groupes Carrefour et Finiper**

Les groupes Carrefour et Finiper annoncent ce jour un accord aux termes duquel :

- L'actionnaire majoritaire de Finiper va acquérir la participation de 20% de Carrefour dans Finiper
- Il est mis fin à l'option de vente que l'actionnaire majoritaire de Finiper détenait sur Carrefour sur le solde de 80% du capital de Finiper
- Carrefour dispose d'un droit de préemption en cas de cession du contrôle de Finiper dans les prochaines années
- Carrefour et Finiper maintiennent un partenariat étroit

Cet accord aura notamment pour effet de diminuer la dette financière de Carrefour de 420 millions d'euros, ainsi que les engagements hors bilan de 850 millions d'euros par rapport au 30 juin 2009.

La signature de cet accord marque une nouvelle étape dans la rationalisation des activités du Groupe en Italie.

---

**Relations investisseurs : 33 (0) 1 55 63 39 00**

*Rémy Dumoulin, Alessandra Girolami, Sandra Livinec*

**Relations Presse / Publicis : 33 (0) 1 57 32 89 99**